

P9S63B/P9S6T3 SEPTEMBRE 2006

Epreuve synthétique de GRAMMAIRE

Corrigé

Sujet analogue donné en septembre 2001 et juin 2003.
En juin 2004 et septembre 2005, sujet pratiquement identique.
En juin 2006, seul changeait l'exemple à analyser.

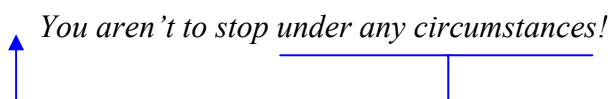
You aren't to stop under any circumstances!

Focalisez le constituant *under any circumstances*. Que se passe-t-il ? Expliquez-le pas à pas.

ETAPE N°1

Focaliser un constituant, c'est, pour le sujet énonciateur, attirer l'attention de son co-énonciateur sur cet élément en le plaçant en un point remarquable de l'énoncé. Une position remarquable est la position en tête de séquence.¹ (1 pt)

You aren't to stop under any circumstances!



→ * *under any circumstances you aren't to stop!*

(1 pt)

ETAPE N°2

L'énoncé obtenu est mal formé. Pourquoi ? Parce que l'opération de focalisation à la quelle il vient d'être procédé affecte un constituant porteur du quantifieur indéfini *any*.² Or parmi les quantifieurs indéfinis (*a, a single, one, many, all, every, ...*), certains n'apparaissent qu'en

¹ L'attribution de la première place à un élément ne correspond pas nécessairement à sa focalisation. C'est ainsi que la thématization d'un élément, quel qu'il soit, ne correspond pas à une focalisation puisque la place canonique du thème de l'énoncé est le plus souvent la première—hors opération de focalisation d'un autre élément, justement—puisque ce thème prend la place du premier argument du verbe, à gauche de celui-ci. Dans *the letter had been purloined, the letter*, terme but de la relation prédicative, a été thématized par rapport à l'énoncé actif correspondant, *someone had purloined the letter*, sans qu'aucune focalisation n'intervienne.

S'il ne faut pas prendre la thématization pour une focalisation, il ne faut pas non plus confondre focalisation et mise en relief pure et simple. La mise en relief peut être assurée par des moyens prosodiques, un *special stress* (ici noté par un soulignement du mot) affectant un élément à des fins de contraste : *Brian broke the mug, not the teapot*. La mise en relief prosodique peut se combiner à la mise en relief syntaxique par clivage de l'énoncé : *IT WAS the mug THAT Brian broke, not the teapot*. Ces mises en relief ne donnent pas lieu à l'épiphanie de *DO*. Le clivage, pourtant, participe à la fois de la mise en relief et de la focalisation puisqu'il entraîne le déplacement en tête d'énoncé de l'élément mis en relief (sauf s'il porte sur le sujet, thème de l'énoncé). [Voir le Cours de syntaxe, § 2.6.1 « Mi-saison : le choix d'un sujet et la thématization ».]

² Il s'agit bien du *any* quantitatif et non du *any* qualitatif qui apparaît dans *any shrimp could have told you that* (Lewis Carroll). [Voir le cours de seconde année sur le GN.] REMARQUE N° 2 – *Any* n'a jamais été un élément négatif !

contexte non assertif et en particulier dans le champ d'une négation (c'est souvent le cas pour *a single, much* ou *many* ; toujours pour le curseur temporel *ever* ou pour le curseur quantitatif *any* [voir le cours de seconde année]). Dans l'énoncé proposé, *any* apparaît dans le champ de la négation de phrase qui est le fait de la particule négative *not*. Cette particule est ici portée par *are*, premier (et seul) auxiliaire du verbe *stop* : c'est sa place usuelle autant que coutumière lorsqu'elle est incidente au Groupe Verbal.³ (1 pt)

Maintenant, tout indéfini placé à gauche de la marque de temps grammatical attire à lui la négation et il l'incorpore s'il s'agit de *not*. (2 pts)

Si plusieurs indéfinis figurent à gauche de la marque de temps, c'est au premier d'entre eux que revient la charge de porter la négation. Cette négation, incidente au GV *are to stop*, migre donc vers l'indéfini *any*, déterminant de *circumstances* :

* *under any circumstances you aren't to stop!*



et alors, *any + not* → *no* :

→ * *under no circumstances you are to stop!*

(1 pt)

L'énoncé obtenu, à nouveau, apparaît comme mal formé.

ETAPE N°3

Quelle en est la raison ?

Une fois la relation prédicative posée (**première opération** dans la formation d'un énoncé), (1 pt)

chaque fois qu'il est besoin d'effectuer un travail supplémentaire à son endroit, elle doit se manifester sous la forme d'un représentant explicite et autonome. Si la forme verbale n'en comporte pas déjà un, *do* apparaît pour jouer ce rôle. Ce n'est pas le cas ici puisqu'il existe un opérateur de prédication, *are*, indépendant du lexème verbal.

C'est donc *are* qui sert de cible et réceptacle à la **nouvelle opération**, celle de focalisation. (1 pt)

Ceci n'a aucune implication pour l'acceptabilité de notre énoncé : *are* est présent, *are* demeure. Ce qui, en revanche, a une implication, c'est la place où doit apparaître l'opérateur de prédication. Il doit survenir à la proximité immédiate de l'élément auquel il sert de cible, c'est-à-dire à droite de *under no circumstances* : (1 pt)

* *under no circumstances you are to stop!*



→ *under no circumstances are you to stop!*

(1 pt)

Cette fois-ci, notre énoncé est bien formé.

³ **Qu'est-ce qu'une négation de phrase ?** Une négation de phrase (par opposition à une négation de constituant) porte sur la relation prédicative. L'un des tests révélateur de son statut de négation de phrase est celui du *question tag* positif : *The house shouldn't be left unlocked, should it ? She isn't happy, is she ?* Sinon, la négation est une négation de constituant. La phrase n'est alors pas niée si bien que le *tag* qui suit est négatif : *She's unhappy, isn't she ? She forced him not to smoke, didn't she ?* Exactement comme pour *She's happy, isn't she ?* Ou pour *She forced him to give up smoking, didn't she ?* Dans ces cas la phrase de départ est affirmative, *she's unhappy* comme *she's happy*.

EVALUATION

Qu'y a-t-il de changé par rapport à l'énoncé primitif ?

- Le déplacement de *under any circumstances* à gauche de l'énoncé (étape n°1) ;
- la migration de la négation (incidente à l'opérateur de prédication *are*) au déterminant *any* de *circumstances*, premier (et seul) indéfini à précéder le marqueur de temps grammatical, auquel il s'incorpore pour donner *no* (étape n°2) ;
- la migration de l'opérateur de prédication, *are*, à la droite immédiate du constituant affecté par l'opération seconde de focalisation (étape n° 3).

Cette migration entraîne une inversion entre le sujet grammatical *you* et la marque de temps portée par *be* pour former *are*. De cette inversion, il faut rendre compte. **(1 pt)**

Il a déjà été remarqué que deux opérations successives marquaient l'énoncé final :

- 1. la construction d'une relation prédicative, *YOU / AREN'T TO STOP* ;
- 2. la focalisation de l'un des constituants de l'énoncé, *UNDER ANY CIRCUMSTANCES*.

Cette focalisation rejette l'opération première à l'arrière-plan énonciatif⁴ **(1 pt)** et, par là même, introduit une profondeur dans le champ énonciatif en fragmentant les opérations constitutives de l'énoncé en deux plans d'énonciation, décalés l'un par rapport à l'autre. L'élément qui désormais figure en premier lieu se trouve placé sous les feux de la focalisation ; la relation prédicative, placée en second lieu, est alors rejetée dans l'ombre et le présupposé. La focalisation prend bien en compte l'opération première mais comme présupposé. **C'est cette présupposition que matérialise l'inversion entre le sujet syntaxique et le marqueur de temps grammatical** (comme c'est aussi le cas pour l'interrogation). **(1 pt)**

L'inversion en question a également pour effet d'extraire l'opérateur de prédication de sa position de lien entre le sujet, *the house*, et le prédicat, *be left* et ainsi de **suspendre l'assertion** comme en témoignent **(1 pt)**

- 1 – le fait que sujet et prédicat coexistent côte à côte, le prédicat étant représenté par un verbe à une forme non finie : la relation prédicative n'est pas assertée à ce niveau ;
- 2 – le fait que l'assertion soit dévolue à un auxiliaire sorti du groupe verbal et placé à gauche du point de départ de la relation prédicative, c'est-à-dire à gauche du sujet.

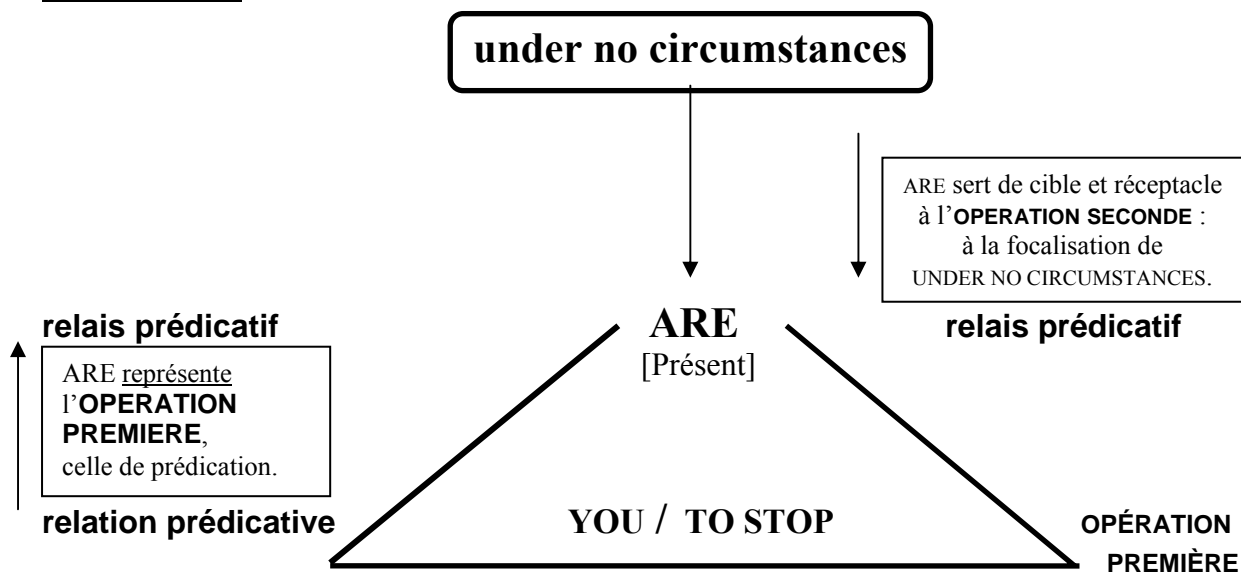
Si l'assertion est suspendue, cela se traduit par une oscillation entre ses deux pôles. Le pôle positif est abandonné sans que pour autant le pôle négatif ne soit atteint ou même visé [Cotte 1996 : 107]. Mais cette mise en suspens de l'assertion à l'arrière-plan s'explique par la focalisation au premier plan du constituant négatif *under no circumstances* qui oriente résolument l'assertion vers le pôle négatif. **(1 pt)**

De façon remarquable, *are* marque la frontière entre les deux opérations : **(1 pt)**

- à sa gauche, la modalité négative focalisée qui témoigne de l'opération la plus nouvelle ;
- à sa droite est rejetée la relation prédicative, qui représente l'opération la plus ancienne, sans marque temporelle donc non validée : *YOU / TO STOP*. **(2 pts)**

⁴ Ainsi que le dirait M. de La Palice, une opération unique ne peut être ni antérieure ni postérieure à quelque autre opération que ce soit. Si survient une seconde opération, elle prend, aurait pu continuer M. de La Palice, la suite de la première. Ainsi se crée une relation d'antériorité-postériorité. La première opération (la prédication) se trouve déplacée à l'arrière-plan énonciatif par la seconde (la focalisation). Autrement dit l'opération de prédication n'est déplacée dans l'antériorité des opérations que lorsque survient une seconde opération : ici, celle de focalisation. C'est cela que signifie *le rejet dans l'antériorité opérationnelle et rien de plus*.

SCHEMA FINAL



(2 pt)

[under no circumstances]_{premier plan} — **BE+Ø** — [you / to stop]_{arrière-plan}
frontière

Pierre Cotte, *L'Explication grammaticale de textes anglais* (Paris: PUF, 1996)

Beaucoup n'ont pas compris que ce schéma faisait clairement apparaître *are* comme relais prédicatif, pris entre deux feux :

- celui de la représentation de l'opération première
- celui qui le prend pour cible de l'opération seconde.

Ces « feux » sont matérialisés par les flèches situées à la gauche des encadrés.



QUESTION SUBSIDIAIRE

[Cette question vous permet d'ajouter un point (ou pas du tout) à votre total sauf si ce total se monte déjà à 20.]

L'une des langues suivantes n'appartient pas à la famille indo-européenne. Laquelle ?
Estonien, letton, lituanien, islandais, romanche.

REPONSE : l'**estonien**, qui appartient à la famille finno-ougrienne au même titre que le finnois ou que le hongrois.

Aucune bonne réponse n'a été fournie. En revanche chacune des quatre langues indo-européennes a tour à tour été proposée pour l'exclusion de la famille. Un mot d'explication.

Le letton et le lituanien appartiennent tous deux au **groupe balte**, souvent associé au groupe slave. Les langues balto-slaves forment l'un des groupes de la famille indo-européenne.

L'islandais appartient au rameau nordique des langues germaniques. Rappelons que le **groupe germanique** des langues indo-européennes se subdivise en trois sous-groupes : 1) OSTIQUE (burgonde, vandale, gotique : toutes langues aujourd'hui disparues) ; 2) WESTIQUE, avec deux branches, les langues ingvéniques [bas-allemand d'une part (néerlandais, afrikaans) ; anglo-frison d'autre part (frison et anglais)] et le haut-allemand [allemand moderne et yiddish] ; 3) NORDIQUE ou scandinave (suédois, danois, norvégien, féroïen, islandais).

Le mot *romanche* provient de l'adverbe latin médiéval *romanice* qui signifie « à la façon (gallo-)romaine » sur le territoire de la Gallia, « à la façon (rhéto-)romaine » sur le territoire de la Suisse actuelle et qui désigne le parler local issu du latin. Sur le territoire de la Gallia, *romanice* se disait *romanz* en vieux-français pour désigner la langue que justement nous appelons aujourd'hui *vieux-français*.⁵ C'est ce même mot du latin médiéval qui a donné *rumontsch* ou *rumantsch* sur le territoire helvétique. Ce mot est formé sur le même radical que *Rome*, *romain*, *roman*, *roumain*, *roumi*. Le romanche fait ainsi partie de la branche latine du **groupe italique** des langues indo-européennes, au même titre que le roumain, l'italien, le français, le catalan, l'espagnol ou le portugais. C'est l'une des quatre langues officielles de la Confédération Helvétique à côté de l'allemand, du français et de l'italien.

P9S632B/P9S6T32 – SEPTEMBRE 2006

Bêtisier

- DO apparaît pour servir de cible à notre sujet.
 - L'élément focalisé devient point de départ de la relation primitive.
 - Any est un article indéfini.
 - Je me trouve devant une double négation ANY – NOT. -1
 - L'indéfini « any » est une unité porteuse d'une marque de négation. -1
 - Si ANY doit se retrouver en tête d'énoncé il doit être muni d'une négation
→ You aren't to stop under not any circumstances. -1
 - Quand une forme de non assertion n'a pas encore été utilisée, il faut employer no :
*Under no circumstances you aren't to stop ! -1
- La négation no suffit amplement pour délivrer le message voulu :
Under no circumstances you are to stop ! -1

⁵ A partir du XII^e siècle le mot *françois* remplace peu à peu le mot *romanz*.

- Dans « under any circumstances » il y a « any » qui d'ordre habituel va de paire avec une négation. Essayons de remplacer « any » par la négation « no » : -1

under no circumstances you aren't to stop.

Il y a deux négations dans la même phrase, ce qui ne sert pas à grand-chose :

Under no circumstances you are to stop -1

Encore une fois cet énoncé est irrecevable et voyons si on remplaçait le verbe “are” par un modal “must” par exemple :

Under no circumstances you must stop -1

Cette fois-ci l'énoncé est recevable.

- Une négation est sensée être accolée à l'élément qui porte la marque de temps. -1

- Il n'existe pas de représentant explicite et autonome de la prédication, l'intervention de DO sera donc nécessaire :

Under no circumstances do you be to stop. -1

Cette fois l'énoncé est bien formé.

- under any circumstances : relais prédicationnel. -1

- Servons-nous de DO pour focaliser notre constituant en question : under any circumstances do you aren't to stop !

- BE n'a pas besoin de DO pour former ses contextes.

Langue

- | | |
|--|-------------------------------------|
| - l'énoncé | - Nous pouvons que nous une SP. |
| - Cette énoncé | - Le champs d'une négation |
| - Toute travail supplémentaire sur la SP | - Si il y a eu focalisation |
| - Hors, il y a ici ARE. | - Si il n'existe pas d'auxiliaire |
| - Sois en tête, sois à la fin de l'énoncé | - Si il existe déjà un représentant |
| - La négation doit se placé à la gauche d'ANY. | - Si il n'y en a pas |
| - Nous pouvons passé à l'étape suivante. | - Si il s'agit de <not> |
| - Si on avait pas eu {ARE} | - shema shématiser |

Note sur le mot *schéma*

Le mot français *schéma* s'écrit avec <sch> comme aussi le mot anglais *scheme*. Tous deux proviennent du grec σχῆμα par l'intermédiaire du latin *schēma*. Il existe une convention selon laquelle à chaque lettre de l'alphabet grec correspond une lettre ou un ensemble de lettres de l'alphabet latin. Ainsi à <τ> correspond <τ> ; à <κ> répond <c> ; à <θ>, <θ>, etc. Et en particulier, à <χ> correspond <ch>. En français le digramme <ch> peut se prononcer de deux façons, [ʃ] comme dans *architecte* < αρχιτέκτων ou [k] comme dans *archétype* < αρχέτυπον ou dans *écho* < ηχώ. En anglais il se prononce souvent [k]. C'est le cas de *scheme* /ski:m/ ou celui d'*architect* /'ɑ:kitekt/. C'est par accident étymologique que /ʃ/ se note <sch> dans *schéma*, *schisme* ou *schiste*, la séquence [s + ʃ] étant illicite à l'initiale (comme aussi [f + ʃ]), contrairement à [s + f], *sphère* ou [s + t], *stère*. (Voir la note sur khi et sur l'<y> en appendice au corrigé de l'épreuve de grammaire P9S53B de sept. 2006.)

Moralité : ne pas écrire *schéma* avec <sh> qui est la convention orthographique **anglaise** pour noter la fricative palato-alvéolaire sourde [ʃ], ex. : *ship*. L'orthographe de chaque langue a dû se débrouiller avec les moyens du bord afin de noter son phonème /ʃ/ pour lequel le latin, qui en était dépourvu, n'avait pas légué de tradition graphique sous forme d'une lettre particulière. L'allemand et l'italien ont recours à un trigramme, <sch> pour l'allemand, *Schiff*; <sci> pour l'italien, *sciopero* « grève » ; le polonais au digramme <sz> comme pour le nom de la capitale, *Warszawa*. L'alphabet cyrillique, largement fondé sur les lettres majuscules grecques, n'a pas pu trouver dans ce répertoire la graphie voulue (le grec ne possédant pas plus que le latin de phonème /ʃ/ à noter). Il a dû faire appel à l'avant-dernière lettre de l'alphabet hébreu, le shin < ש >, pour noter son <III, III>.

